

## ANNONCE – SAISON 2022 – RIVIER'ALP

Situé au cœur des communes d'Entre-Deux-Guiers (Isère) et des Echelles (Savoie), la base de loisirs Rivier'Alp est parfaitement intégrée en proposant des espaces de loisirs et de détente de qualité.

La baignade écologique fonctionne grâce à un système de filtration naturelle à travers lequel l'eau utilisée est traitée par un système d'auto-purification. La baignade se fait dans une eau naturelle, sans traitement chimique ni apport de chlore. La clientèle est familiale pour une destination privilégiée du Massif de Chartreuse.

Pour la saison estivale 2022, nous recherchons :

- .Un chef de Bassin – Base de loisirs Rivier'Alp
- .Des Maîtres-Nageurs sauveteurs
- .Des Surveillants de baignade

### Un chef de bassin : 1 poste à pourvoir

DEFINITION GENERALE	
<b>Définition de fonction</b>	Coordination de la surveillance des bassins
<b>Rattachement direct</b>	Présidente du Syndicat Intercommunal des Sports Lien fonctionnel avec le responsable de site
CONDITIONS D'EXERCICE	
<b>Lieu de Travail</b>	Base de loisirs Rivier'Alp
<b>Modalités</b>	Travail à l'extérieur
<b>Horaires</b>	<u>Hors périodes scolaires &gt; du 18 juin au 05 juillet</u> - Ouverture effective au grand public de 10h30 à 19h00 tous les mercredis, samedis et dimanches - Ouverture exclusive aux écoles les lundis, mardis, jeudis, vendredis pour journée de classe de natation (créneaux matins et après-midi)  <u>Périodes scolaires &gt; du 06 juillet au 31 août</u> - Ouverture au grand public de 10h30 à 19h00 tous les jours (du lundi au dimanche sans interruption) - Baignade nocturne les vendredis du mois de juillet jusqu'à 22h00.
<b>Rémunération</b>	1 800 € à 2 000 € net chef de bassin (et selon expérience)
<b>Responsabilité budget</b>	Néant
<b>Responsabilité de personnel</b>	Encadrement et coordination de l'équipe surveillance (équipe de 5 personnes) + lien avec équipe snack et entretien
<b>EPI obligatoire</b>	Tenue vestimentaire adaptée au service
CADRE STATUTAIRE	
<b>Type de contrat</b>	Contrat à durée déterminée
<b>Période</b>	- Temps partiel pour la préparation de la saison (avril à mi-juin), - Temps plein du 18 juin au 2 septembre 2022 (fermeture d'après saison incluse) - Possibilité de ne pas travailler le week-end sauf si souhaité (exclusivement du 06 juillet au 31 août) et/ou nécessité de services (renfort, remplacement...)
<b>Planning</b>	Plages horaires de services susceptibles d'être modifiées suivant la nécessité du poste
<b>Convention</b>	Droit public
MISSIONS	
<b>1. Coordination baignade</b>	- Assure la sécurité et l'accueil des différents publics, - Veille à la bonne tenue des équipements, - Manage et gère les personnels et intervenants liés au service (conception plannings, remplacements, créneaux renfort surveillance, accueil groupes...) - Organise les manutentions quotidiennes (lignes d'eau, parcours, rangement matériel...) - Fait respecter les procédures (conformément au POSS) et règlement (règlement de la baignade), - Contrôle réglementaire des caractéristiques physico chimique de l'eau de bassins, - Vérifie l'état du matériel et signale les dysfonctionnements, - A la responsabilité du bon fonctionnement et du suivi du matériel de réanimation, du stock des produits de premier secours et du bon état sanitaire de l'infirmerie.

<b>2. Surveillance des zones de baignade</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surveillance des bassins,</li> <li>- Faire respecter le règlement intérieur,</li> <li>- Veiller au respect des gestes barrière et de distanciation physique (Covid 19)</li> </ul>
<b>3. Secours à la personne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrer les soins courants de baignade,</li> <li>- Appliquer les consignes de sécurité lors d'un accident,</li> <li>- Appliquer les consignes Covid,19 lors d'un incident,</li> <li>- Prévenir les organismes de secours</li> </ul>
<b>4. Education à la natation (suivant diplôme)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseigner la natation à tous publics (BPJEPS AAN, DEJEPS, BEESAN)</li> <li>- Enseigner des cours pour le club des Tritons (club local avec différents créneaux)</li> </ul>
<b>5. Entretien de bassins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'entretien des bassins les jours d'intempéries</li> <li>- Participer à l'entretien des bassins les jours de renfort</li> </ul>
<b>COMPETENCES</b>	
<b>Savoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne condition physique,</li> <li>- Capacités de management d'une équipe de maitres-nageurs,</li> <li>- Savoir nager,</li> <li>- Faire appliquer le règlement intérieur et consignes de sécurité et d'hygiène</li> <li>- Travail en équipe,</li> <li>- Sens de l'engagement et du service,</li> </ul>
<b>Savoir-faire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier le matériel de secours et le bassin avant ouverture,</li> <li>- Surveiller les bassins de manière permanente et exclusive,</li> <li>- Savoir faire respecter les consignes,</li> <li>- Savoir prodiguer les soins auprès de nageurs en difficulté,</li> <li>- Assurer les cours de natation (personnel qualifié uniquement)</li> </ul>
<b>Savoir-être</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Autonomie dans l'organisation du travail,</li> <li>- Esprit d'équipe,</li> <li>- Esprit d'adaptation,</li> <li>- Bonne capacité d'adaptation en fonction des problèmes de terrain,</li> <li>- Bonne capacité physique</li> </ul>
<b>PROFIL</b>	
<b>Diplôme</b>	Titulaire du BEESAN (Brevet d'État d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation), BPJEPS AAN (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation et du Sport, option Activités Aquatiques et de la Natation) ou autre diplôme universitaire conférant le titre de MNS et à jour du recyclage en secourisme (PSE2 conseillé ou PSE1) et du CAEPMNS (Certificat d'Aptitude à l'exercice de la Profession de MNS)
<b>Expérience</b>	Expérience dans la profession de natation et management équipe
<b>Langues parlées</b>	Français, Anglais apprécié

### Maître nageurs sauveteurs et surveillant de baignade : 4 postes à pourvoir

<b>DEFINITION GENERALE</b>	
<b>Définition de fonction</b>	Surveillance des bassins
<b>Rattachement direct</b>	Responsable du bassin (sauveteur / secouriste) Présidente du Syndicat Intercommunal des Sports Lien fonctionnel avec le responsable de site
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	
<b>Lieu de Travail</b>	Base de loisirs Rivière'Alp
<b>Modalités</b>	Travail à l'extérieur
<b>Horaires</b>	<p><u>Hors périodes scolaires &gt; du 18 juin au 05 juillet</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture effective au grand public de 10h30 à 19h00 tous les mercredis, samedis et dimanches</li> <li>- Ouverture exclusive aux écoles les lundis, mardis, jeudis, vendredis pour journée de classe de natation (créneaux matins et après-midi)</li> </ul> <p><u>Périodes scolaires &gt; du 06 juillet au 31 août</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture au grand public de 10h30 à 19h00 tous les jours (du lundi au dimanche sans interruption)</li> <li>- Baignade nocturne les vendredis du mois de juillet jusqu'à 22h00.</li> </ul>

<b>Rémunération</b>	1 300 € net BNSSA / 1500 € net MNS + facilités logement sur place
<b>Responsabilité de personnel</b>	Néant
<b>EPI obligatoire</b>	Tenue vestimentaire adaptée au service
<b>CADRE STATUTAIRE</b>	
<b>Type de contrat</b>	Contrat à durée déterminée
<b>Période</b>	- Temps partiel (18 juin au 05 juillet) + Temps plein (du 06 juillet au 31 août) - Travail les dimanches et jours fériés
<b>Planning</b>	Plages horaires de services susceptibles d'être modifiées suivant la nécessité du poste
<b>Convention</b>	Droit public
<b>MISSIONS</b>	
<b>1. Surveillance des zones de baignade</b>	- Surveillance des bassins, - Faire respecter le règlement intérieur, - Veiller au respect des gestes barrière et de distanciation physique (Covid 19)
<b>2. Secours à la personne</b>	- Administrer les soins courants de baignade, - Appliquer les consignes de sécurité lors d'un accident, - Appliquer les consignes Covid,19 lors d'un incident, - Prévenir les organismes de secours,
<b>3. Education à la natation (suivant diplôme)</b>	- Enseigner la natation à tous publics (BPJEPS AAN, DEJEPS, BEESAN)
<b>4. Entretien de bassins</b>	- Participer à l'entretien des bassins les jours d'intempéries, - Participer à l'entretien des bassins les jours de renfort,
<b>COMPETENCES</b>	
<b>Savoirs</b>	- Bonne condition physique, - Savoir nager, - Faire appliquer le règlement intérieur et consignes de sécurité et d'hygiène - Travail en équipe, - Sens de l'engagement et du service,
<b>Savoir-faire</b>	- Vérifier le matériel de secours et le bassin avant ouverture, - Surveiller les bassins de manière permanente et exclusive, - Savoir faire respecter les consignes, - Savoir prodiguer les soins auprès de nageurs en difficulté, - Assurer les cours de natation (personnel qualifié uniquement),
<b>Savoir-être</b>	- Autonomie dans l'organisation du travail, - Esprit d'équipe, - Esprit d'adaptation, - Bonne capacité d'adaptation en fonction des problèmes de terrain, - Bonne capacité physique.
<b>PROFIL</b>	
<b>Diplôme</b>	BEESAN, BPJEPS AAN, DEJEPS (surveillance et cours) / BNSSA (surveillance) Recyclage à jour
<b>Expérience</b>	Expérience dans la profession de natation
<b>Langues parlées</b>	Français, Anglais apprécié

Merci d'adresser vote candidature (CV + Lettre de motivation) : [mairie.les.echelles@wanadoo.fr](mailto:mairie.les.echelles@wanadoo.fr)

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter Mme BREYSSE Laetitia où

M GOGUILLOT Audrey-Jacques au : 04 79 36 60 49